

INFORMATION

RISQUES MAJEURS

DICRIM

DOCUMENT

D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS



Ville de Draguignan

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Comment s'informer des risques ?	4
Le kit de sécurité	5
Les risques naturels	
Inondations	6
Feux de forêts	8
Mouvements de terrain	10
Séismes	12
Canicule	14
Grand froid	15
Vents violents	16
Les risques technologiques	
Transport de matières dangereuses	17
Les risques cyber	18
Les autres risques	
Les risques sanitaires	19
Les risques attentats	20

LE MOT DU MAIRE



Faire face aux risques

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Identifiés et évalués, les risques naturels et technologiques sont variables en fonction de nombreux critères géographiques, économiques, industriels et historiques.



Si le risque de séisme est présent sur tout l'Est du territoire, Draguignan connaît des risques liés à son environnement comme les inondations, les feux de forêt ou les mouvements de terrain.

Un risque majeur est caractérisé par sa fréquence exceptionnelle et par sa gravité. La collectivité s'organise donc, au côté des services de l'État, pour être en capacité de faire face à d'éventuels dangers, en prenant les mesures de protection et de sécurité civile adaptées pour la population dracénoise.

Ce document a pour objectif de vous informer de manière très complète des risques majeurs existants sur la commune de Draguignan et des consignes à respecter pour assurer votre sécurité.

Conservez-le précieusement !

En vous préparant aux bons réflexes, chacun pourra ainsi mieux réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante afin que les actions de secours soient les plus rapides et efficaces possibles.

La sécurité est l'affaire de tous !

Richard Strambio,
Maire de Draguignan

COMMENT S'INFORMER DES RISQUES



Savoir reconnaître une alerte

En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'État et des maires.

Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens :

- **Sirènes,**
- Messages diffusés par des **véhicules sonorisés,**
- Envoi de **SMS.**

Alerte municipale

La mairie de Draguignan est dotée d'un système d'alerte par sms en cas de risques technologiques ou naturels.

Inscrivez-vous :

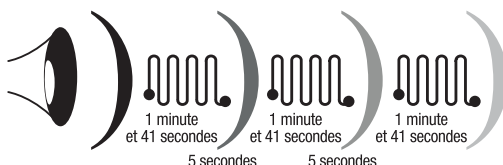
- **par simple courrier**, en précisant vos coordonnées téléphoniques à l'adresse :
Monsieur le Maire
Mairie de Draguignan
28 rue Georges Cisson - 83300 Draguignan
- **par le formulaire électronique** accessible sur le site ville-draguignan.fr

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), la commune conserve ces données personnelles 3 ans. Pensez à mettre à jour votre fiche.

Début d'alerte

En cas d'événement nécessitant une mise à l'abri, un signal auditif d'alerte est émis par les sirènes.

Signal national d'alerte : Testé chaque premier mercredi du mois à midi, ce signal est émis par un son continu diffusé en trois cycles successifs d'1 minute et 41 secondes, séparés d'un intervalle de 5 secondes :



Fin d'alerte

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent le signal de fin d'alerte, un son continu de 30 secondes.



Comment réagir ?

Rejoignez un bâtiment afin de vous protéger en dehors de la zone dangereuse et écoutez les médias.

Où trouver l'information ?

Les sites internet www.georisques.gouv.fr ou www.gouvernement.fr/risques, répertorient les risques connus dans votre commune. Cependant, au moment d'une crise et en cas de panne d'électricité, une radio à piles est le meilleur moyen d'obtenir des informations.

Les stations de radio

- France Info 105.8 FM
- France Bleu Provence 103.5 FM

Les sites internet

- Le site de la Ville : ville-draguignan.fr
- Les services de l'État dans le Var : var.gouv.fr

Les réseaux sociaux

- La ville :
Twitter @VilleDraguignan
ou
Facebook @ville.draguignan
- La préfecture du Var
Twitter.com : @Prefet83
- Les médias sociaux en gestion d'urgence
#MSGU @sdis83

LE KIT DE SÉCURITÉ



➤ Préparez un kit d'urgence et placez-le dans un endroit facile d'accès avec :



Radio, lampe de poche
avec piles de rechange



Bougies, briquet
ou allumettes



Nourriture non périssable
et bouteilles d'eau potable



Médicaments



Lunettes de secours



Vêtements chauds,
couvertures



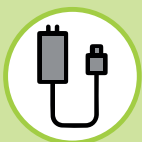
Double des clés,
copie des papiers d'identité



Trousse
de premiers secours



Argent liquide



Chargeur
de téléphone portable



Articles pour bébé



Nourriture pour animaux



INONDATIONS

➤ L'inondation est un phénomène naturel susceptible de provoquer des déplacements de populations, d'avoir un impact sur la santé humaine, les biens et les réseaux.









Historique	Que puis-je faire pour limiter les inondations ?
<p>Événements dus à la crue de la Nartuby :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 15 juin 2010, - le 6 novembre 2011, - le 18 mai 2013, - le 24 novembre 2019. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménager un espace refuge près de mon domicile, ➤ Créer des orifices de décharge de dimension 0,20m x 0,20m minimum et a minima tous les mètres au pied des murs de clôture existants, ➤ Créer un bassin de rétention dès qu'une superficie imperméabilisée égale ou supérieure à 30m² est bâtie sur son terrain.



■ Zones potentiellement inondables

© IGN - 2018 - Source : <http://remocra.sapeurspompiers.vau.fr/remocra/#risques>

Comment réagir lors d'une inondation ?

 <p>Je coupe le gaz, le chauffage et l'électricité</p>	 <p>Je mets en hauteur les produits toxiques</p>	 <p>Je ne prends pas ma voiture, je ne stationne pas sur les berges et les ponts</p>
 <p>Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité</p>	 <p>Je m'éloigne des cours d'eau, moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p>Je me soucie de mes voisins et des personnes vulnérables</p>
 <p>Je ne sors pas, je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre</p>	 <p>Je ne descends pas dans les sous-sols, je me réfugie en hauteur, en étage</p>	 <p>Je consulte les médias <i>(cf. page 4)</i> www.vigicrues.gouv.fr #pluieinondation www.vigilance.meteofrance.com @VigiMeteoFrance #meteo83</p>

Après l'inondation >

- > Écoutez les consignes des autorités sur les médias (où aller ? où chercher de l'eau ?).
- > Vérifiez le bon état d'usage des installations électriques, de gaz, de chauffage et d'eau ainsi que des fondations de votre maison.

Je connais les niveaux de vigilance météo et vigicrue >

● JAUNE
Phénomènes localement dangereux

● ORANGE
Phénomènes dangereux et étendus

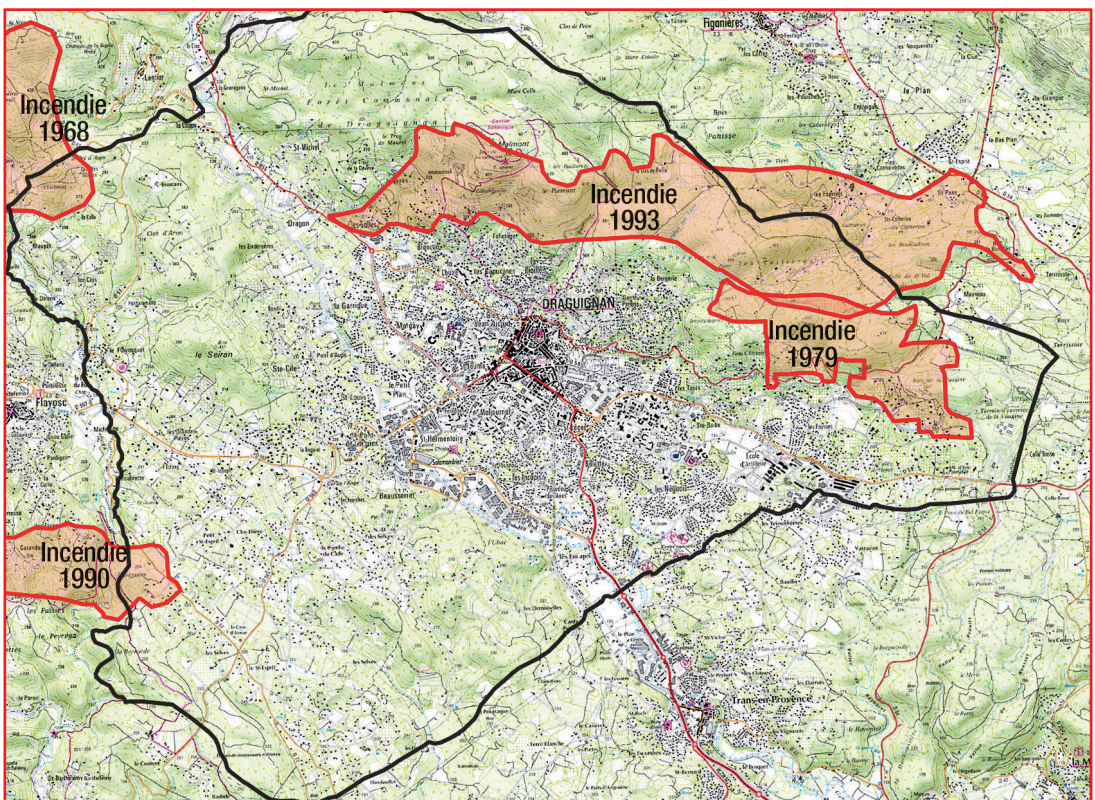
● ROUGE
Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



INCENDIE DE FORÊT

➤ On parle d'incendie de forêt lorsque le feu concerne une surface minimale de 1 hectare d'un seul tenant de forêt, maquis ou garrigue. Notre forêt est soumise à la sécheresse en été, ce qui contribue à la propagation de l'incendie qu'il soit d'origine naturelle (foudre) ou humaine (barbecue, mégot de cigarette, travaux...).

Historique	Que puis-je faire pour éviter les incendies ?
<p>4 événements majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1968, - 1979, - 1990, - 1993. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Débroussailler les zones situées à moins de 200 m de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisement (obligation légale de débroussaillage), ➤ Élaguer des arbres, ➤ Nettoyer les gouttières (feuilles, branches, aiguilles de pin), ➤ Ne pas utiliser de barbecues mobiles, éviter de les positionner sous les arbres, ➤ Les brûlages des résidus végétaux sont interdits (sauf pour le débroussaillage), ➤ Toute l'année, il est interdit de faire du feu et de fumer en forêt, ➤ Les auteurs d'un départ de feu par imprudence, peuvent être sanctionnés. Ils peuvent être passibles d'une amende de 3 750 € et d'un emprisonnement de 6 mois.








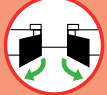





■ Incendies passés ayant brûlé plus de 100 ha au total

© IGN - 2018 - Source : DDTM - Janvier 2011 - http://statistique.sigvar.org/Virtual/1/note/dracignan_incendies_2011.pdf



Comment réagir lors d'un incendie ?

 J'informe les pompiers (téléphonez au 112 ou 18) avec calme et précision	 Je recherche un abri en dur en fuyant dos au feu	 Je respire à travers un linge humide et j'occulte les aérations avec des linges humides
 Je ne sors pas de ma voiture si je suis surpris par un front de flammes	 Mon habitation reste ma meilleure protection, je n'évacue que sur ordre des autorités	 Je ferme l'électricité et les bouteilles de gaz (rentrez celles qui sont à l'extérieur)
 J'arrose volets, portes, fenêtres, je les colmate avec des linges humides	 J'ouvre mon portail	 Je mets mon mobilier de jardin dans la piscine
 J'évite de téléphoner pour laisser les secours disposer des réseaux téléphoniques	 Je consulte les médias (cf. page 4) et www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers	

Après l'incendie ➤

- Je me protège (chaussures et gants en cuir, vêtements en coton, chapeau),
- J'éteins les foyers résiduels en les arrosant abondamment,
- J'inspecte mon habitation, je recherche et surveille les braises qui auraient pu s'introduire sous les tuiles ou par des orifices d'aération,
- Je prends des nouvelles de mes voisins, et si besoin, je leur apporte mon aide.

Je connais les niveaux de risques ➤

 VERT Risque léger	 JAUNE Risque modéré	 ORANGE Risque sévère	 ROUGE Risque très sévère	 E EXTRÊME Risque extrême
---	---	--	--	--

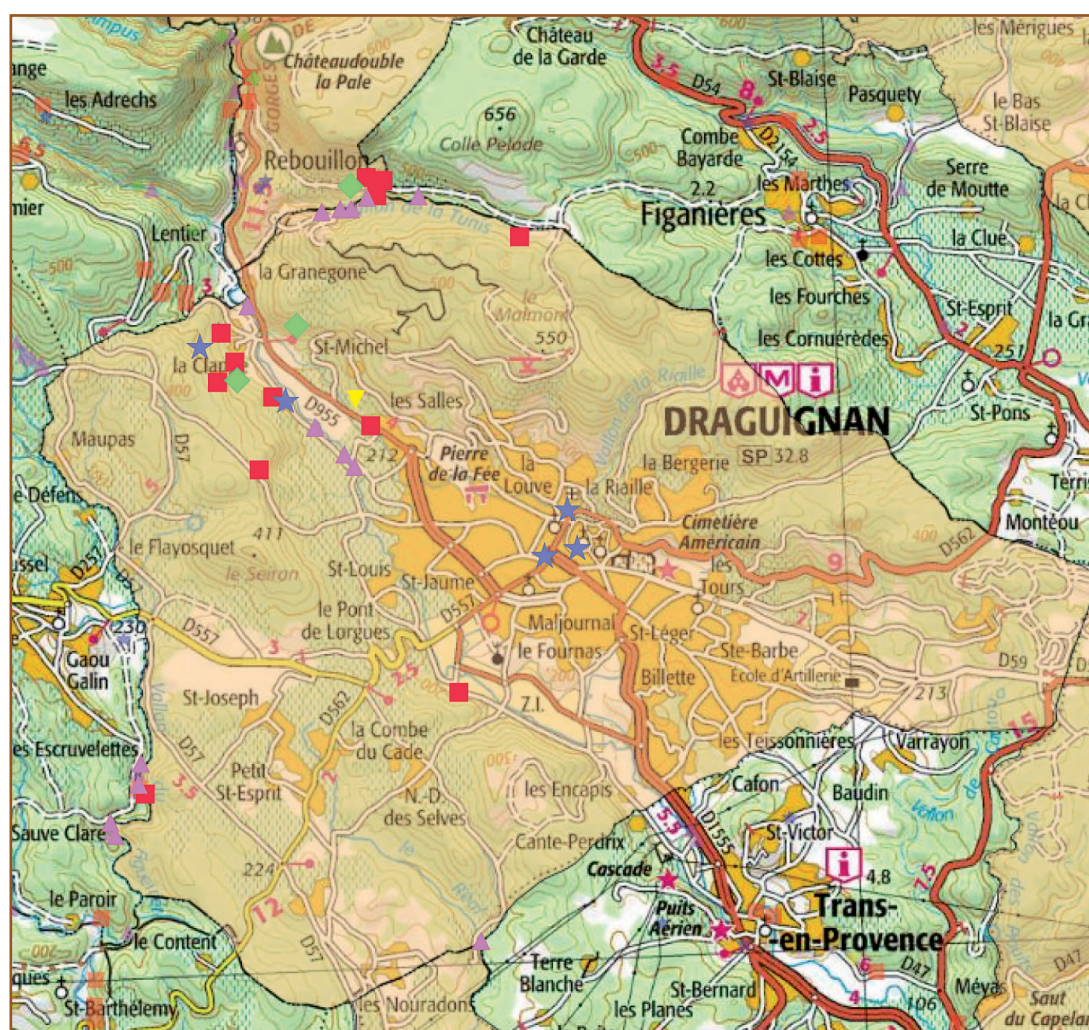
Je télécharge l'application Prévention Incendie 

MOUVEMENTS DE TERRAIN



➤ Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol.

Historique	Que puis-je faire ?
<p>3 effondrements au quartier de la Clappe en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - juin 1919, - juillet 1983, - janvier 1997. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir la mairie si je constate un affaissement, ➤ Surveiller mon terrain.



■ Glissement ◆ Éboulement ▼ Coulée ★ Effondrement ▲ Érosion

Comment réagir lors d'un mouvement de terrain ?



Je m'éloigne des points dangereux, je ne retourne pas sur mes pas



J'évacue les bâtiments sans prendre l'ascenseur



Je prends mon kit de sécurité
(cf. page 6)



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité



Je me renseigne avant d'entreprendre un déplacement ou toute autre activité



J'évite de téléphoner pour laisser les secours disposer des réseaux téléphoniques

Après un mouvement de terrain ➤

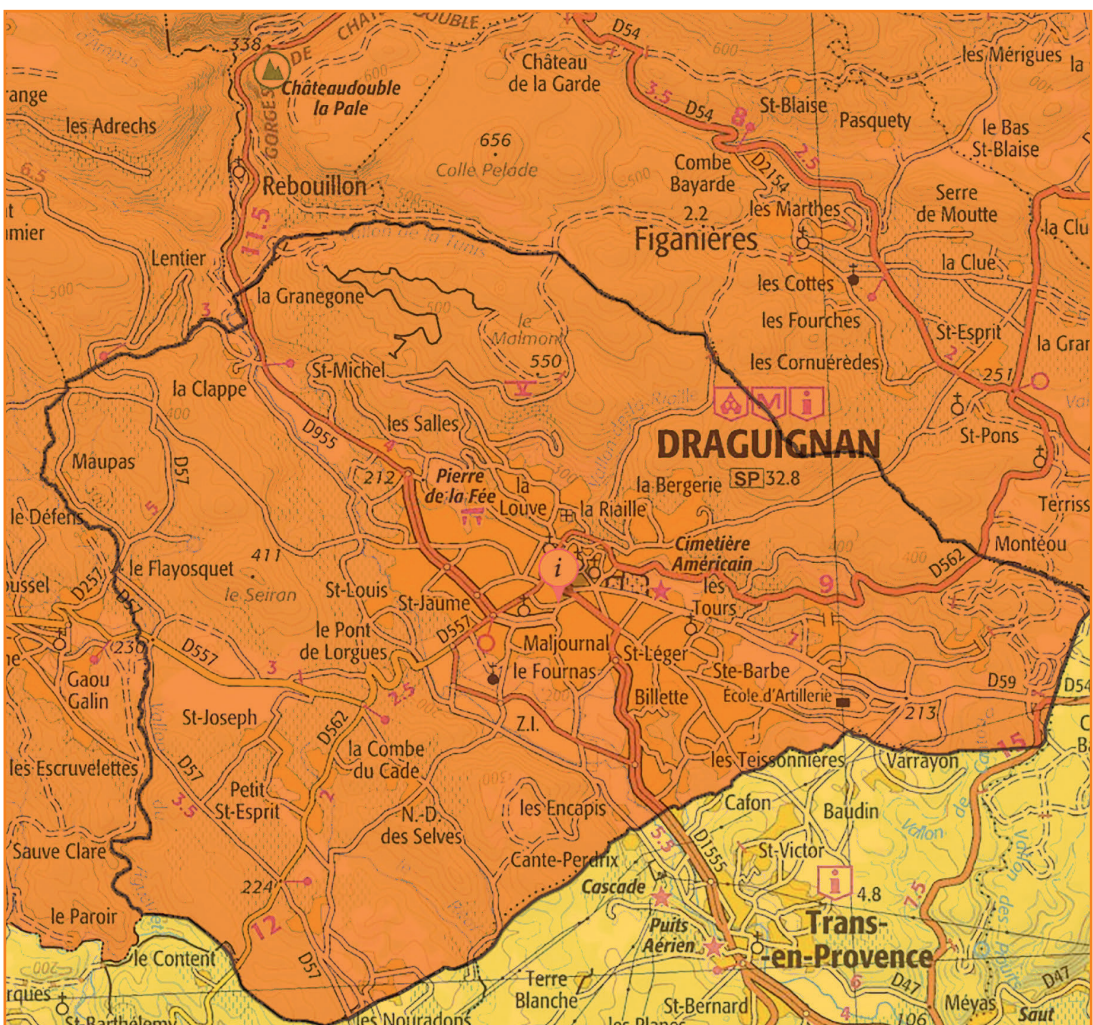
- J'évalue les dégâts,
- Je m'éloigne des points dangereux,
- J'apporte une première aide aux voisins, je pense aux personnes âgées et handicapées,
- Je me mets à la disposition des secours.

SÉISMES



➤ La commune est inscrite en zone de sismicité 3 sur une échelle de 5, ce qui correspond à un risque modéré.

Historique	Que puis-je faire pour éviter les dégâts liés à l'activité sismique ?
Pas d'événement significatif sur le territoire	➤ Respecter les normes de sécurité de construction



Zonage sismique

1 très faible 2 faible 3 modéré 4 moyen 5 fort

Comment réagir lors d'un séisme ?

Avant les secousses >



Je repère les points de coupure du gaz, eau, électricité



Je fixe les appareils et les meubles lourds afin qu'ils ne soient pas projetés ou renversés

Pendant les secousses >



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire



Si je me trouve à l'intérieur d'un bâtiment, je m'éloigne des fenêtres pour éviter les bris de verre



Je m'abrite près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides



Si je suis au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, je sors du bâtiment et je m'en éloigne



Si je me trouve à l'extérieur, je ne reste pas à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures, cheminées, etc.



Si je suis en voiture, je m'arrête, mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments, d'arbres...



Attention, après une première secousse, je me méfie des répliques, il peut y avoir d'autres secousses

Après les secousses >

- > Je sors avec précaution des bâtiments et je reste éloigné de ce qui peut s'effondrer,
- > J'évite de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux de communication,
- > Je n'emprunte pas les ascenseurs,
- > Je ne fume pas et ne provoque ni flamme ni étincelle,
- > Je coupe l'eau, l'électricité et le gaz,
- > Je m'éloigne des zones côtières, en raison d'éventuels tsunamis (qu'il y ait ou non retrait de la mer).

CANICULE

➤ La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit, pendant au moins trois jours consécutifs.



**Je m'hydrate
(1,5 l d'eau par jour),
je ne bois pas d'alcool**



**Je ne sors pas aux heures
les plus chaudes
(11h-21h)**



**J'évite les activités
physiques en extérieur**



**Je maintiens ma maison
au frais, je ferme volets,
rideaux et fenêtres**



**Je passe plusieurs heures
par jour dans un endroit
frais (cinéma, grandes
surfaces...)**



**Je me rafraîchis à l'aide
d'un brumisateur, d'un gant
de toilette ou de douches
fraîches (mais pas froides)**



**Je donne et prends
des nouvelles de mon
entourage**










**Je consulte les médias,
les réseaux sociaux locaux
(cf. page 4)
et www.meteofrance.com**

GRAND FROID



➤ Un épisode de temps froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique sur une période d'au moins deux jours. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous, les températures atteignant des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières.

 <p>J'évite de me déplacer</p>	 <p>Si je dois absolument me déplacer en voiture, je signale mon départ et ma destination à des proches et vérifie les équipements de mon véhicule</p>	 <p>Même en bonne santé, je ne fais pas d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur</p>
 <p>Je ne consomme pas d'alcool</p>	 <p>Je ne fais pas fonctionner les chauffages d'appoint en continu</p>	 <p>Je maintiens la température ambiante de mon habitat à un niveau d'environ 19°C</p>
 <p>Si je remarque une personne en difficulté, j'appelle le 115</p>	 <p>Je fais vérifier les installations de mon habitat par des professionnels pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone.</p>	 <p>Je consulte les médias (cf. page 4) et www.meteofrance.com</p>

Je connais les niveaux de vigilance ➤

● JAUNE

● ORANGE

● ROUGE

Les niveaux de vigilance sont établis par Météo France à partir des températures ressenties.

VENTS VIOLENTS

➤ Un vent est estimé violent donc dangereux lorsque sa vitesse atteint 80 km/h en vent moyen et 100 km/h en rafale à l'intérieur des terres. Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.

Avant la tempête ➤



Je rentre les objets susceptibles de s'envoler, je ferme les portes et les volets



Je n'obstrue pas les grilles de ventilation de mon logement



Je prévois des moyens d'éclairages de secours et une réserve d'eau potable



J'installe mon groupe électrogène à l'extérieur



Je consulte les médias, les réseaux sociaux locaux
(cf. page 4)
et www.meteofrance.com

Pendant la tempête ➤



J'évite les déplacements, je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité



Si je dois absolument me déplacer, je signale mon départ à mes proches, je limite ma vitesse sur route et autoroute



Je ne me promène pas en forêt et sur le littoral



J'installe mon groupe électrogène à l'extérieur



Je consulte les médias, les réseaux sociaux locaux
(cf. page 4)
et www.meteofrance.com - @VigiMeteoFrance

Je connais les niveaux de vigilance ➤

● JAUNE

Phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux.

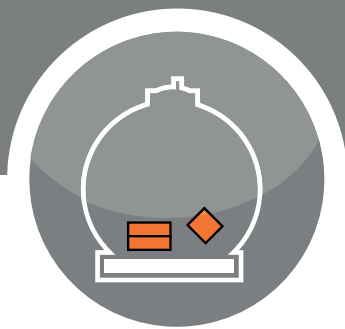
● ORANGE

Vigilance accrue nécessaire car phénomènes dangereux d'intensité inhabituelle prévus.

● ROUGE

Vigilance absolue obligatoire car phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle prévus.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



➤ Une matière dangereuse peut être inflammable, toxique, explosive, volatile ou encore corrosive.


Je suis témoin d'un accident ➤

 <p>J'informe les pompiers (112 ou 18), la police ou la gendarmerie (le 17)</p>	 <p>Je communique si possible les codes danger et les codes matière</p>	 <p>S'il y a des victimes, je ne les déplace pas, sauf en cas d'incendie</p>	 <p>Si un nuage toxique vient vers moi, je fuis selon un axe perpendiculaire au vent et me mets à l'abri dans un bâtiment clos à proximité</p>
--	--	---	---

Si les services de secours demandent de se mettre à l'abri ➤

 <p>Je reste chez moi jusqu'à la fin de l'alerte</p>	 <p>Je bouche toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations...), j'arrête la ventilation et la climatisation</p>	 <p>Je ne fume pas, j'évite toute flamme ou étincelle</p>
 <p>Je prépare mon kit de sécurité</p>	 <p>Je ne cherche pas à rejoindre les membres de ma famille s'ils sont à l'extérieur</p>	 <p>J'évite de téléphoner pour laisser les secours disposer des réseaux téléphoniques</p>

Si l'ordre d'évacuer est donné ➤

 <p>Je coupe le gaz et l'électricité</p>	 <p>Je suis strictement les consignes données par les services de secours</p>	 <p>J'aère le local ayant été utilisé pour la mise à l'abri</p>	 <p>Je ne touche pas aux objets, aux aliments, à l'eau qui ont pu être contaminés par des substances toxiques</p>
---	--	--	--

Après l'accident ➤

Historique

➤ Un accident de transport routier de fret en décembre 1988

RISQUES CYBER



➤ Une cyber-attaque est une atteinte des systèmes informatiques réalisée dans un but malveillant. Elle cible différents dispositifs informatiques : des ordinateurs ou des serveurs, ou encore des appareils communicants comme les téléphones mobiles, les smartphones ou les tablettes. Il existe 4 types de risques cyber aux conséquences diverses : la cybercriminalité, l'atteinte à l'image, l'espionnage et le sabotage.

Pour assurer la sécurité de mes systèmes informatiques ➤



Je suis aussi prudent avec mon smartphone qu'avec ma tablette ou mon ordinateur



Je choisis avec soin mes mots de passe (12 caractères mélangeant majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux)



Je procède aux mises à jour régulières de mes logiciels et de mes systèmes d'exploitation



Je ne fais pas suivre mes messages électroniques professionnels sur mes services des messageries personnelles



Je télécharge les logiciels sur les sites officiels des éditeurs



Je sécurise mon WIFI



Je consulte
@anssi_fr
@cert_fr
www.ssi.gouv.fr






J'ai une question, j'écris à
cert-fr.cossi@ssi.gouv.fr

SANITAIRE QUALITÉ DE L'EAU







- **SANITAIRE** On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations (épidémie, pandémie, pollution de l'air, baisse de la qualité et de la quantité d'eau...).
- **QUALITÉ DE L'EAU** Lors des inondations du mois de juin 2010, Draguignan a subi des inondations et la mise hors service des installations de traitement de l'eau. En cas d'inondation ou de sécheresse, la quantité d'eau disponible peut être diminuée.

Lors d'un risque sanitaire ➤

 <p>J'évite le contact avec les malades, je porte un masque</p>	 <p>Je me lave les mains plusieurs fois par jour avec du savon</p>	 <p>Je respecte les dates de péremption de l'eau en bouteille</p>	 <p>Je consulte les médias <i>(cf. page 4)</i> et www.inrs.fr anses.fr paca.ars.sante.fr santepubliquefrance.fr</p>
--	---	--	--

Lors d'une période de sécheresse, après une inondation ou pollution de l'eau ➤

 <p>Je respecte les consignes d'usages transmises par les autorités</p>	 <p>Je respecte les dates de péremption si je stocke de l'eau en bouteille</p>	 <p>Je privilégie les douches aux bains</p>
 <p>Je répare sans tarder toute fuite d'eau</p>	 <p>J'installe des équipements sanitaires économes en eau</p>	 <p>Je consulte les analyses de qualité de l'eau sur eaupotable.sante.gouv.fr</p>



ATTENTATS

➤ **Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, je contacte les forces de l'ordre (17 ou 112).
Je reste à l'écoute des consignes des autorités publiques.**

Réagir en cas d'attaque terroriste avant l'arrivée des forces de l'ordre ➤ S'ÉCHAPPER



Je localise le danger pour m'en éloigner



Si possible, j'aide les autres personnes à s'échapper



Je me déplace en m'abritant derrière des obstacles solides (mur, pilier...)



J'alerte les personnes autour de moi et dissuade les gens de pénétrer dans la zone de danger

S'il est impossible de s'échapper ➤ SE CACHER



Je m'enferme et barricade les portes avec des meubles, canapés...



J'éteins la lumière et je coupe la sonnerie et le vibreur de mon téléphone



Je m'éloigne des ouvertures, je m'allonge au sol ou je m'abrite derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

Alerter et obéir aux forces de l'ordre ➤ ALERTER ET OBÉIR



Je ne cours pas vers les forces de l'ordre et je ne fais aucun mouvement brusque



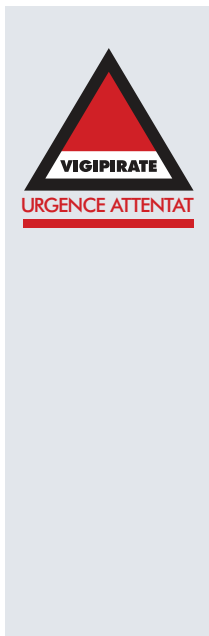
Je garde les mains levées et ouvertes



Je consulte les médias (cf. page 4), je suis le compte @Beauvau_Alerte et le site www.gouvernement.fr.



Je témoigne sur securite.interieur.gouv.fr ou en appelant le 197



URGENCE ATTENTAT

Vigilance et protection maximum en cas de menace imminente d'un acte terroriste ou à la suite immédiate d'un attentat

Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblée sur une zone géographique

Mesures exceptionnelles pour prévenir tout risque d'attentat imminent ou de sur-attentat

Mesures exceptionnelles d'alerte de la population

Durée limitée à la gestion de crise



SÉCURITÉ RENFORCÉE RISQUE ATTENTAT

Face à un niveau élevé de la menace terroriste

Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblée sur une zone géographique et/ou un secteur d'activité particulier

Mesures permanentes de sécurité renforcées par des mesures additionnelles

Pas de limite de temps définie



VIGILANCE

Posture permanente de sécurité valable en tout temps et en tout lieu

Nombreuses mesures permanentes de sécurité

Être pris en charge psychologiquement

Bénéficier d'un soutien psychologique est nécessaire dans les heures qui suivent un acte terroriste. La Cellule Interministérielle d'Aide aux Victimes (CIAV) vous indiquera la Cellule d'urgence médico psychologique la plus proche et assurera les relations avec les familles des victimes, en relation avec les associations et le Parquet. Vous pouvez aussi contacter une association d'aide aux victimes ou de victimes qui vous donnera les renseignements nécessaires à votre accompagnement. Présentes au plus près des victimes et proches de victimes, les associations jouent un rôle essentiel.

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

18
**SAPEURS-
POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES, SOURDES
ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention de secours. Numéro accessible par fax et SMS

17
**POLICE
SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention de la police

04 91 75 25 25
CENTRE
ANTIPOISON
DE MARSEILLE

04 94 68 88 52
POLICE
MUNICIPALE
DE DRAGUIGNAN

115
SAMU SOCIAL

Pour signaler et venir en aide aux personnes sans-abri et en grande difficulté

09 726 750 83
DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ ErDF

0800 473 333
DÉPANNAGE
GAZ

0969 329 328
VÉOLIA EAU

ET POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES

3919
VIOLENCES FEMMES INFO

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit

119
ALLÔ ENFANCE EN DANGER

Enfant en danger ? Parents en difficulté ?
Le mieux c'est d'en parler !
www.allo119.gouv.fr

3020
NON AU HARCÈLEMENT

Numéro pour les victimes du harcèlement en milieu scolaire à destination des élèves, des parents et des professionnels